

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
10 juillet 2015

---

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2674)

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° AS217

présenté par  
M. Tardy

-----

**ARTICLE 35 A**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il n'est pas opportun de prévoir un rapport sur la possibilité d'instaurer une ou plusieurs monnaies complémentaires pour l'autonomie dans notre pays.

Ce genre de rapport est rarement remis, il convient donc de les limiter; d'autant plus que l'objet de celui-ci est bien éloigné des préoccupations quotidiennes des personnes âgées et de leur entourage.